***Dictionnaire Larousse,* article « Croire » (extraits)**

**1.** Tenir quelque chose pour vrai, l'admettre comme une certitude, en être persuadé, convaincu : *Comment peut-on croire une telle histoire ?*

Synonymes :admettre - avaler (familier) - gober (familier)*/* Contraires :contester - démentir - réfuter

**2.** Tenir quelqu'un pour sincère ; se fier à lui : *Croire quelqu'un sur parole.*

Synonymes :écouter - se fier à*/*Contraire : douter de

**3.** Tenir quelque chose pour possible, l'envisager par la pensée ; penser, supposer : *Je crois bien qu'il va pleuvoir. Il croit pouvoir y arriver tout seul.*

Synonymes :estimer - penser - présumer - supposer

**4.** Avoir telle opinion, tel jugement sur quelqu'un ou quelque chose : *Je crois qu'il est intelligent.*

Synonymes :penser - présumer - supposer

**5.** Imaginer quelque chose, en avoir l'impression : *C'était comme dans un rêve, je croyais marcher sur l'eau.*

Synonymes :se figurer - se représenter

**Louis-Marie Morfaux et Jean Lefranc, *Nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines,* article « Croyance » (extraits)**

**1.** *Vulg.* Attitude de l’esprit qui affirme, selon des degrés plus ou moins grands de probabilité, la réalité ou la vérité d’une chose, sans pouvoir en administrer la preuve ; syn. *opinion.*

**2.** *Psy.* Acte par lequel l’esprit adhère à une proposition, à un raisonnement, à une doctrine considérée ou non comme certaine.

**3.** *Rel.* Assentiment de l’esprit, sans justification rationnelle, à l’existence d’une réalité transcendante ; syn. *foi.*

**Paul Ricoeur, *Encyclopaedia Universalis,* article « Croyances » (extraits)**

Dans son acception la plus simple, la notion de croyance sert à désigner l’adhésion à des idées, des opinions, des valeurs sans qu’une démonstration rationnelle, empirique ou théorique n’ait conduit à l’élaboration et l’adoption des croyances en question. Classiquement donc, la croyance reposerait sur une parole d’autorité, un ouï-dire, des raisons non vérifiées en elles-mêmes : croire, c’est se fier à quelqu’un ou quelque chose (texte, récit, mythe, etc.) indépendamment de faits empiriquement établis ou démontrés. Comme l’écrit Emmanuel Bourdieu : « La croyance précède toujours, pour ainsi dire, les expériences ou les arguments, qu’on invoque, éventuellement pour la justifier. » C’est ainsi que l’on peut comprendre la phrase attribuée à saint Augustin : « *credo quia absurdum* » (« j’y crois parce que c’est absurde »). Sitôt en effet que des preuves sont produites à l’appui d’une assertion, celle-ci cesserait d’être une croyance pour devenir une vérité.

**Pascal Engel, *Notions de philosophie* (Folio Essais)*,* article « Les croyances » (extraits)**

Il y a en effet plusieurs sens du mot « croyance ». Au sens le plus large, une croyance est un certain état mental qui porte à donner son *assentiment* à une certaine représentation, ou à porter un *jugement* dont la vérité objective n’est pas garantie et qui n’est pas accompagné d’un sentiment subjectif de certitude. En ce sens, la croyance est synonyme d’*opinion,* qui n’implique pas la vérité de ce qui est cru, et s’oppose au savoir, qui implique la vérité de ce qui est su. À la différence d’un savoir ou d’une connaissance, qui sont en principe *absolument* vrais, la croyance comme opinion est *plus ou moins vraie,* et peut ainsi désigner un assentiment à des représentations intermédiaires entre le vrai et le faux, qui ne sont que *probables.* Parce que la vérité de ce qui est cru est seulement possible, et que l’adhésion de l’esprit au contenu d’une croyance peut être plus ou moins forte, le sens de la notion varie selon le degré de garantie objective accordé à la représentation et selon le degré de confiance subjective que le sujet éprouve quant à la vérité de cette représentation.

1) Quand la garantie objective d’une opinion est très faible, ou nulle, bien que celui qui l’affirme puisse éprouver une conviction très forte du contraire, la « croyance » est simplement synonyme d’*opinion fausse ou douteuse,* et se décline comme *préjugé, illusion, enchantement* ou *superstition.* Ainsi les idées entretenues au sujet de phénomènes surnaturels ou magiques, comme des guérisons miraculeuses, des pouvoirs extralucides ou de sorcellerie, ou encore au sujet d’êtres ou d’événements merveilleux ou mythiques, tels que fées, farfadets, fantômes ou rencontres du troisième type.

2) Quand les croyances sont susceptibles d’être vraies ou d’avoir un certain fondement objectif, ou sont en attente de vérification ou de justification, on parle de *soupçons,* de *présomptions,* de *suppositions,* de *prévisions,* d’*estimations,* d’*hypothèses* ou de *conjectures.*

3) Quand on veut désigner des croyances reposant sur un fort sentiment subjectif mais dont le fondement objectif n’est pas garanti, on parle de *convictions,* de *doctrines* ou de *dogmes.*

4) On parle enfin de croyance en un dernier sens, pour désigner une attitude qui n’est pas, comme l’opinion, proportionnée à l’existence de certaines données et de certaines garanties, mais qui va *au-delà* de ce que ces données ou garanties permettent d’affirmer. C’est en ce sens qu’on parle de la croyance *en* quelqu’un ou quelque chose, pour désigner une forme de confiance ou de *foi.* Dans ce cas, le degré de certitude subjective est très fort, bien que le degré de garantie objective puisse être très faible.

[…]

Comme on le voit, un trait essentiel des croyances (ou du moins de quelque chose qui les accompagne) est qu’elles sont susceptibles de degrés : les représentations auxquelles on accorde sa créance sont *plus ou moins* garanties, et on croit *plus ou moins* fermement ce que l’on croit, avec un sentiment subjectif qui peut aller de l’incertitude complète à la certitude totale.